Saint-Léger
EN GAUME

Bulletin communal n°158 - Septembre 2025



Au cœur de la Commune
Page 5

Petite enfance et jeunesse

Stage d'automne
Page 44

Ils font briller Saint-Léger
Page 74

Saint-Léger
EN GAUME

Rue du Château 19
6747 Saint-Léger
+32 (0) 63 23 92 94
contact@saint-leger.be
www.saint-leger.be
Commune de Saint-Léger

HEURES D'OUVERTURE
Tous les services
sont ouverts :
Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 13h-16h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Le reste de la semaine, les différents services restent disponibles sur rendez-vous.
Permanence des guichets
le samedi : 9h-12h

COMPLEXE SPORTIF

RÉSERVATIONS DES SALLES
centresportif@saint-leger.be

OUVERTURE CAFÉTÉRIA
Horaires **hors saison estivale**
Mardi, jeudi et un vendredi sur deux de 19h à 23h
Horaires **durant la saison estivale**
Du lundi au jeudi, de 13h à 21h
Du vendredi au dimanche, de 13h à 22h

reka
print | large format printing
packaging | goodies

PAROLE DE *Bourgmestre*

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La clôture de la saison estivale du lac marque avec elle la fin des festivités de l'été. Ce sont beaucoup de bons moments que vous avez partagés ensemble sous le soleil : barbecues en famille ou entre amis, balades dans nos forêts, baignades au lac, petit verre en terrasse ...

L'été c'est aussi une période privilégiée pour célébrer les mariages. Quels moments magiques, c'est chaque fois beaucoup d'émotions et de joie qui sont ressenties tant par les familles que par moi qui unis ces jeunes qui décident de s'engager officiellement dans leur amour.

La fin de l'été c'est aussi le retour des enfants sur les bancs de l'école. La cloche a sonné, les vacances sont finies, l'année scolaire est bien partie. Dans ce bulletin communal, nous vous proposons de découvrir les enfants qui fréquentent les classes des quatre écoles de la commune. Je souhaite une belle année scolaire aux élèves de tous âges mais aussi aux équipes éducatives qui vont les accompagner dans leurs apprentissages.

Depuis plusieurs mois, un gros travail de réflexion a été entamé avec le personnel communal. En effet, nous avons élaboré le PST, le Plan Stratégique Transversal. Il réunit nos idées, les souhaits que nous souhaitons voir se concrétiser dans nos 3 villages durant cette législature. Cela va d'une réorganisation de l'administration à la concrétisation de projets plus ambitieux. Nous souhaitons travailler en toute transparence. C'est pourquoi chaque année, nous évaluerons l'état d'avancement du PST avec vous lors de réunions citoyennes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin communal et vous envoie mes meilleures salutations.

Votre Bourgmestre
Vinciane GIGI



ÉCHOS DU CONSEIL

CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2025
LES DÉCISIONS MARQUANTES

Le Conseil communal s'est réuni en séance publique le 25 juin 2025 sous la présidence de Mme Vinciane GIGI, Bourgmestre, assistée des échevins, conseillers et du Directeur général.

COMMUNICATION ET APPROBATIONS

La séance a débuté par la présentation de M. Nicolas LEONARD sur les enjeux de TVLux. Le Conseil a ensuite approuvé les comptes 2024 du CPAS, qui présentent un résultat budgétaire positif.

PCDR ET PROJETS COMMUNAUX

Le Conseil a validé un accord-cadre pour la désignation d'un prestataire en services urbanistiques et d'une équipe pluridisciplinaire en vue de mettre en œuvre le Plan communal de développement rural (PCDR) et divers projets associés.

RESSOURCES HUMAINES

Plusieurs décisions concernent la gestion des effectifs communaux :

- Création de réserves de recrutement pour des employés d'administration (niveaux D2, D4, D6), des chefs de bureau (niveau A1) et un comptable (niveau B1).
- Fixation des conditions de sélection, des profils attendus et de la publicité des appels à candidatures.

Ces mesures visent à anticiper les besoins futurs et à garantir la transparence des procédures de recrutement.

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Le Conseil a pris plusieurs décisions pour soutenir l'organisation scolaire :

- Prise en charge sur fonds propres de périodes supplémentaires d'anglais, de natation et d'instituteurs pour l'implantation de Châtillon.
- Maintien d'un emploi enseignant dans le cadre du dispositif DASPA, destiné à l'accompagnement des élèves primo-arrivants et non-francophones.

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Afin de renforcer le cadre de vie et la convivialité :

- Le Conseil a adopté une ordonnance limitant les rassemblements nocturnes au lac de Conchibois, afin de préserver la tranquillité publique et la sécurité.
- Une nouvelle édition du concours « Façades et maisons fleuries » est lancée avec le soutien de la Commune et du Cercle horticole.
- Une subvention exceptionnelle de 1.100 € a été accordée à la fanfare de Saint-Léger pour l'organisation logistique de la brocante du 15 août.

CONSEIL COMMUNAL DU 27 AOÛT 2025
DÉCISIONS ET PROJETS POUR LA COMMUNE

APPROBATIONS ET CADRE STRATÉGIQUE

Le Conseil a validé la convention du **Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2025-2026**, en partenariat avec Aubange, Messancy et Musson. La clé de répartition fixe la part communale à 8,48 %. Michael MATHIEU a présenté les grands enjeux du service d'accueil et de prévention.

Le **Programme Stratégique Transversal (PST) 2024-2030** de Saint-Léger a également été présenté et adopté : ce document fixe les priorités et objectifs de la mandature, en intégrant participation citoyenne, planification pluriannuelle et gestion efficiente.

GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE

Le rapport de rémunération 2025 (exercice 2024) a été approuvé. Il détaille les traitements et jetons de présence des élus communaux, conformément aux règles de transparence.

MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Le Conseil a validé l'acte de cession des emprises nécessaires à la réalisation du **Ravel Châtillon–Arlon,** un projet structurant pour la mobilité douce.

Il a également approuvé les conditions de la vente publique groupée des coupes de bois 2026.

SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF ET CULTUREL

Deux subsides exceptionnels ont été accordés :

- **200 €** au **Centre Médical Héliporté** de Bra-sur-Lienne, pour ses missions de secours.
- Jusqu'à **1.000 € au Cercle Saint-Louis** pour l'organisation de la grande fête communale et de son Festi-

Rock, suite à l'indisponibilité de la salle habituelle. Une dotation de **10.200 €** a également été octroyée à l'ASBL **Bibliothèque A Livre Ouvert** pour l'exercice 2025, et la Bourgmestre a été désignée représentante communale au sein de son conseil d'administration.

Un principe identique de soutien financier a été adopté pour l'Entente villageoise de Châtillon, dans le cadre des fêtes de septembre.

SANTE ET INTERCOMMUNALES

Le Conseil a validé les montants de participation 2025 à **Vivalia**, pour un total de 57.456 € couvrant cotisation annuelle, déficits sectoriels et fonds d'investissement.

Les points soumis à l'assemblée générale de l'intercommunale **iMio** (renouvellement du conseil d'administration) ont été approuvés.

VIE LOCALE ET AMÉNAGEMENT

Le **compte 2024 de la Fabrique d'église de Châtillon** a été approuvé, affichant un boni comptable de plus de 16.000 €.

Le Conseil a décidé de reconduire le **« Passeport bovin »**, soit une aide de 3 € par tête de bétail pour les agriculteurs, valable de 2025 à 2027.

Il a confirmé la volonté de poursuivre le **projet de rénovation du Centre sportif et culturel de Conchibois**, déjà initié lors de la précédente mandature.

SAINT-LÉGER 2030 : UN PROGRAMME AMBITIEUX AU SERVICE DES CITOYENS ET DU TERRITOIRE

Le 27 août 2025, la Commune de Saint-Léger a franchi une nouvelle étape en présentant devant le Conseil communal son **Programme Stratégique Transversal (PST) 2024–2030.** Plus qu'un document administratif, ce programme représente un engagement collectif pour le futur du territoire, bâti autour d'une vision claire : faire de Saint-Léger une commune **durable, solidaire, moderne et accueillante.**

Élaboré de manière participative avec les élus, les services communaux et les partenaires locaux, le PST repose sur un diagnostic approfondi du territoire et une analyse rigoureuse des besoins. Il se structure autour de **11 objectifs stratégiques** et plus de **100 fiches-actions** détaillées, couvrant des enjeux aussi variés que la rénovation voire la création d'infrastructures, la mobilité douce, la transition énergétique, la vie associative, l'accès aux soins ou encore l'innovation numérique.

Parmi les **projets d'envergure** prévus dans cette mandature, trois dossiers se distinguent particulièrement :

- À **Meix-le-Tige,** des **modules préfabriqués** ont été installés à l'école communale et sont pleinement opérationnels depuis la rentrée scolaire 2025. Ils permettent d'accueillir deux classes supplémentaires, avec des sanitaires intégrés, afin de répondre à la croissance continue du nombre d'élèves. Cette solution transitoire garantit des conditions d'accueil optimales tout en laissant le temps nécessaire à la **réalisation d'une extension pérenne** des bâtiments de l'école. Cette extension, envisagée à l'horizon 2029 sous ré-serve d'obtention des subsides adéquats, visera à doter le site d'infrastructures modernes, durables et adaptées aux besoins croissants de la communauté scolaire.
- À **Châtillon,** l'ancienne maison communale fera l'objet d'une **réaffectation en maison multiservices**. Le projet, étudié dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, va permettre une rénovation complète des cuisines et de la salle du village ainsi que la création de locaux pour les associations. Il s'agit d'un levier de cohésion locale, au service de l'inclusion, de la proximité et de la vie communautaire.
- À **Saint-Léger,** une **rénovation complète du complexe sportif** est prévue, avec pour objectif d'offrir des infrastructures modernes, accessibles et performantes. Ce projet entend répondre aux besoins croissants des clubs, des écoles et des usagers, tout en améliorant la performance énergétique du site. Il figure parmi les dossiers prioritaires à concrétiser à l'horizon 2030.

Une place sera réservée à l'écoute du citoyen lors de rencontres organisées annuellement.

Ces projets, parmi d'autres, s'inscrivent dans une logique de planification maîtrisée et de participation citoyenne, avec une attention constante à la faisabilité technique, financière et au phasage dans le temps. Le PST fera l'objet d'un suivi rigoureux garantissant une transparence accrue et une évaluation continue.

Avec ce programme, Saint-Léger affirme sa volonté de conjuguer ambition territoriale et **gestion réaliste, écoute citoyenne et action concrète.**

Le cap est donné,
les priorités sont claires,
et les moyens de mise en œuvre
sont engagés.
Un nouvel horizon s'ouvre
pour la commune, porté par
une dynamique collective.

ENTRETIEN DES ABORDS DE VOTRE HABITATION :

un devoir citoyen et réglementaire

Le bon entretien des trottoirs, des accotements, des usoirs, des haies et des terrains fait partie des obligations légales de chaque riverain à Saint-Léger. Le Règlement Général de Police (RGP) encadre précisément ces devoirs, visant à préserver la propreté, la sécurité et la qualité de vie de tous.

TROTTOIRS, ACCOTEMENTS ET FILETS D'EAU

ARTICLE 28 RGP

Les trottoirs, accotements et filets d'eau longeant les immeubles, qu'ils soient habités ou non, doivent être tenus en bon état de propreté en tout temps. Cette responsabilité incombe à toute personne occupant ou responsable de l'immeuble (article 44).

En cas de manquement, la Commune peut intervenir d'office, aux frais, risques et périls du contrevenant.

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

ARTICLE 29 RGP

Les terrains et bâtiments doivent être entretenus pour ne porter aucune nuisance aux voisins ou à l'espace public. Cela concerne notamment les constructions délabrées, les friches envahies ou les dépôts de matériaux.

HAIES ET PLANTATIONS

ARTICLE 55 RGP

Les haies et arbres doivent être régulièrement taillés et émondés pour éviter :

- Tout dépassement sur la chaussée à moins de 4,5 mètres de hauteur ;
- Toute saillie au-dessus du trottoir à moins de 2,5 mètres de hauteur ;
- Toute gêne pour les câbles électriques, la visibilité routière, la signalisation ou l'éclairage public.

Là encore, le non-respect de ces obligations peut conduire à une intervention **aux frais du riverain**.



DIDIER VAN LOO, *fontainier depuis 25 ans*



Depuis un quart de siècle, Didier VAN LOO assure le bon fonctionnement et l'entretien du réseau d'eau communal. Son travail quotidien consiste à relever la consommation du réservoir, installer ou remplacer les compteurs, réparer les fuites et contrôler l'état des canalisations. Un métier exigeant, parfois exercé dans des conditions difficiles, mais essentiel pour garantir à chacun une eau de qualité au robinet.

Au fil des années, Didier a acquis une connaissance précieuse de tout le circuit d'eau de la commune. Il veille aussi à la sécurité et à la pureté de la source des Laveux, profonde et abondante, située dans les bois. Grâce à elle, l'eau de Saint-Léger – mais aussi de Châtillon et de Meix-le-Tige – reste naturelle, sans chlore, stérilisée uniquement par ultraviolet, ce qui en préserve le goût unique.

Derrière ce métier parfois méconnu se cache un véritable gardien de l'eau, toujours disponible, même en cas d'urgence.

La commune tient à remercier chaleureusement Didier pour ses 25 années de service, sa compétence et son attachement à notre territoire.



CLAP DE FIN POUR

LA SAISON ESTIVALE *au lac de Conchibois*

La saison estivale se termine au lac de Conchibois. Lors d'une soirée, nous avons remercié les jeunes qui se sont investis tant comme maitres-nageurs qu'à la cafétéria ou encore au SI.

Ces jeunes donnent de leur temps pendant les vacances permettant ainsi à tous de profiter d'un cadre agréable pour se détendre.

Merci aussi à tous les travailleurs de l'ombre sans qui cet espace ne saurait continuer à nous accueillir, merci au personnel d'entretien et bien sûr à nos ouvriers communaux.

Merci à tous !

QUELQUES INFOS DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE

de votre commune...

DONS DE VÉLOS

Pendant 4 années consécutives, notre bénévole principal a permis de fournir **111 vélos**, récupérés du parc à conteneur ou de particuliers, remis à neuf. Nous le remercions sincèrement d'avoir consacré autant d'heures à ce projet ! Un nombre incalculable d'heures pour permettre à 111 enfants, adultes ou familles de notre commune de bénéficier d'un « nouveau vélo ». Nous lui souhaitons de continuer à profiter pleinement de sa retraite faite de voyages, de sport et de moments familiaux. A bientôt, sur les chemins de notre commune ... Nous sommes à la recherche de notre nouvelle perle rare qui pourrait reprendre le flambeau.

Si vous avez l'âme du bricoleur cycliste en vous, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter !





PERMIS DE CONDUIRE

Le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Léger organise une semaine de session de formation pour l'accès au permis de conduire théorique du 20 au 24 octobre 2025 pour les 17 – 21 ans (de 8h à 12h). 20 heures de cours théoriques dispensés par un instructeur breveté – partenariat avec le Centre d'éducation permanente d'Arlon.

Prise en charge du coût par le CPAS.

Informations et inscription :
stephanie.boomgaert@saint-leger.be ou
+32 (0) 499 92 76 29 ou +32 (0) 63 60 83 48

Formation accessible uniquement aux habitants de la commune de Saint-Léger.

Nombre de places limité – inscription dans l'ordre d'arrivée.

Si le nombre minimum d'inscriptions à la session n'est pas atteint pour le 6 octobre 2025, nous élargirons le public cible aux habitants de la commune de Saint-Léger de plus de 21 ans.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

A partir du 7 octobre 2025, nos bénévoles vous proposent une série de courtes formations : 2 modules de 5 matinées de formation.

1. **Découvrir la carte eID (carte d'identité électronique) et ses utilisations (2h) - 07/10 et 18/11**
   - Accès aux sites Internet de l'administration : My eBox, My Pension, My MinFin (SPF Finances)
   - Les autres sites Internet : Ma Santé, Doccle (documents électroniques)
   - Installation du logiciel eID et accès à un site de l'administration
2. **Créer un compte "itsme" via l'eID (2h) : 14/10 et 25/11**
   - Installation de l'application et création du compte
   - Accès aux sites Internet de l'administration et les autres services
3. **Choisir et créer une boîte mail (2h) : 21/10 et 02/12**
   - Création d'une adresse électronique (Email)
   - Envoyer/recevoir des Emails
4. **Utilisation d'une boîte mail (2h) : 28/10 et 09/12**
   - Comment recevoir et envoyer des fichiers par mail
   - Recherche dans les Emails
5. **Découvrir l'application Google Maps (3h) : 04/11 et 16/12**
   - Identifier les usages possibles de Google Maps
   - Recherche sur Google Maps
   - Utiliser Google Maps comme GPS

Infos et inscription :
stephanie.boomgaert@saint-leger.be
+32 (0) 63 60 83 48



Avec le soutien de la Wallonie

plan de cohésion sociale

CPAS SAINT-LÉGER

LES IRIS FONT LEUR POLITIQUE *à Saint-Léger*

Quand les résidents du Fourneau David - Les Iris rencontrent les acteurs de la commune, ça donne ça : un joli témoignage que nous partageons avec plaisir !

« Le 8 mai dernier, un groupe de 12 résidents accompagnés de deux éducateurs s'est rendu à l'Hôtel de Ville de Saint-Léger afin de rencontrer la Bourgmestre Madame Vinciane GIGI accompagnée d'Éric DECOLLE, premier Échevin. Nous avons été reçus dans la magnifique salle où se déroule le Conseil communal. Chacun à tour de rôle a pu poser deux questions en rapport avec leur fonction dans la politique communale. Cela fut une très belle expérience. En tant que personnes fréquentant un centre de jour situé sur la commune, nous avons été agréablement surpris de voir la motivation et l'implication de toutes les personnes travaillant pour la commune. Et tout cela dans la bonne humeur ! Il nous semble qu'il fait bon vivre à Saint-Léger ! Sans oublier Châtillon et Meix-le-Tige ! »

Une visite riche en échanges, que chacun gardera sans doute en mémoire.





Saint-Léger hisse le drapeau de la paix

DU 21 AU 28 SEPTEMBRE

À l'occasion de la **Journée internationale pour la Paix** (21 septembre), la Commune de Saint-Léger participera à la campagne nationale **« Drapeau de la paix 2025 »**, coordonnée par la Coalition belge contre les armes nucléaires.

POURQUOI CETTE INITIATIVE ?

Ce geste symbolique rappelle les idéaux de paix, sensibilise aux dangers des armes nucléaires et encourage le désarmement.

L'année 2025 a une portée toute particulière : elle marque le **80e anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki**. Un moment de mémoire qui nous rappelle à quel point la paix reste un enjeu vital pour l'avenir.

En hissant le **drapeau de la paix** sur ses bâtiments officiels, Saint-Léger rejoint plus de **200 communes belges** déjà engagées dans cette démarche de solidarité.

UN SYMBOLE UNIVERSEL

Le drapeau de la paix se compose de **sept bandes aux couleurs de l'arc-en-ciel**, sans autre signe distinctif. Il représente un appel universel à la paix, au dialogue et à la solidarité entre les peuples.

CONCRÈTEMENT

Le drapeau sera hissé **du 21 au 28 septembre 2025** sur les bâtiments communaux.

Par ce geste simple mais fort, la Commune de Saint-Léger réaffirme son attachement à la paix, au désarmement et à la solidarité internationale.

L'AVENTURE EN **AUTOSTOP**



« Sous le pouce de Saint-Léger » est un jeu dont le but est de parcourir la commune de Saint-Léger en équipe,en pratiquant l'autostop, tout en s'amusant.

Le **4 octobre prochain** se tiendra la première édition de « Sous le pouce de Saint-Léger », qui, comme son nom l'indique, se déroulera au cœur de la commune. Cette initiative citoyenne, organisée en collaboration avec la commune et Mobisudlux, s'inspire de l'émission Pékin Express. Son objectif : faire découvrir des lieux de Saint-Léger ainsi que le dispositif **Rezo Pouce**.

Le principe du rallye est simple : les participants doivent rejoindre différentes étapes du parcours **uniquement en autostop**. Pour cela, ils pourront utiliser les panneaux « Arrêts sur le Pouce » installés sur le territoire, qui offrent un cadre convivial et sécurisé pour faire du stop. À travers les villages de la commune, les **binômes (12 maximum)** suivront un itinéraire ponctué d'énigmes à résoudre pour avancer, de défis faisant appel à leurs cinq sens et d'une étape pour se détendre.

mobi sudLux

Le parcours débutera au **Lac de Conchibois** et s'achèvera à la **cafétéria du complexe sportif**, où auront lieu la remise des prix et le verre de l'amitié. Le départ sera donné entre **14h15 et 15h15**.

L'inscription est obligatoire et ouverte à toutes et tous à partir **de 14 ans** (avec autorisation parentale pour les mineurs). Chaque binôme doit être composé d'au moins un habitant d'une des 12 communes partenaires. Nous privilégions les **binômes intergénérationnels**. Si vous n'avez pas trouvé de partenaire mais que vous souhaitez participer, vous pouvez également vous inscrire : nous vous aiderons à former un binôme ! Vous avez envie de vivre une aventure conviviale, de relever des défis et de (re)découvrir Saint-Léger et RezoPouce en vous amusant ?

Inscrivez-vous dès maintenant en scannant le QR code sur l'affiche ou en vous rendant sur mobisudlux.be, onglet Actualité

Chaque binôme repartira avec un prix. Des récompenses supplémentaires seront remises aux trois premiers binômes inscrits !


Prix pour tous les participants !
Sous le Pouce
DE SAINT-LÉGER
Envie de faire un jeu de piste en autostop ?
Trouvez votre binôme, levez le pouce et partez à l'aventure à travers Saint-Léger ! Énigmes, défis sur la route et bonne humeur garantie !
4 octobre 14h au LAC de Conchibois
Sur inscription
Les 3 premiers seront récompensés !
Croissant et verre de l'amité offert
Wallonie
mobi sudlux

Félicitations ET ENCORE BEAUCOUP DE BONHEUR !

Ce sont les compliments que nous avons adressés aux couples qui se sont réunis fin du mois d'août pour fêter leurs 50 ans, 60 ans ou encore 65 ans de mariage.



Neuf couples étaient concernés cette année dans notre commune. Six ont répondu à l'invitation de la commune. Les familles se sont d'abord retrouvées à l'église où une messe a été célébrée par le Père Christophe. Il a rappelé que les joies, les peines font partie de la vie et qu'à deux on peut plus facilement y faire face. Il a terminé la célébration en offrant à chaque couple une bougie personnalisée.

La cérémonie s'est poursuivie au complexe sportif où les familles ont pu écouter la bourgmestre raconter quelques anecdotes que chaque couple avait bien voulu partager avec elle. Des souvenirs allant de leur première rencontre, en passant par la naissance précipitée d'un enfant, par des beaux voyages, par la venue des petits enfants ... Bref beaucoup d'événements qui les ont aidés à avancer mains dans la main pendant toutes ces années.



L'administration communale les a gâtés de fleurs, de bonnes bouteilles et d'un bon d'achat pour se faire un petit plaisir. Nous leur souhaitons encore de pouvoir partager à deux des beaux moments de complicité, d'amour et de tendresse.







« **Couples fêtant leurs noces d'or :** 50 ans de mariage pour Marie BALON & Claude AMBROISE et pour Marie-Claire NICOLAS & José SOBLET »





« **Noces de diamant :** 60 ans de mariage pour Marie-Thérèse PECHON & Jean-Marie BOUVY ainsi que pour Anne-Marie LÉONARD & Yvon ARBALESTRIER »

« **Noces de palissandre** : 65 ans de mariage pour Suzanne CLAUSSE & Raoul BREYRE ainsi que Nelly GOBERT & José GOOSSE »

SAINT-LÉGER – *Une eau d'une qualité exceptionnelle*



L'eau est un bien précieux, et à Saint-Léger, nous avons la chance de pouvoir compter sur une ressource d'une qualité remarquable. Les analyses réalisées en 2024 par le laboratoire agréé LARECO en témoignent : notre eau se distingue par sa pureté et son respect des normes, bien au-delà des exigences légales.

DES RESULTATS EXEMPLAIRES

Les contrôles effectués cet été révèlent que l'eau de notre commune est d'une qualité exceptionnelle : Les critères de goût, d'odeur, de couleur et de limpidité sont jugés irréprochables.
Les substances chimiques (nitrates, nitrites, ammonium, métaux lourds, hydrocarbures, pesticides, etc.) affichent des valeurs très basses, souvent proches de l'absence totale.
Les PFAS, polluants préoccupants au niveau international, sont non détectés dans nos échantillons (<0,001 µg/l).
Sur le plan microbiologique, les contrôles confirment une eau parfaitement saine, sans aucune trace de bactéries indésirables comme E. coli ou les entérocoques.
Ces résultats confirment que l'eau de Saint-Léger n'est pas seulement potable : elle fait partie des eaux les plus sûres et les plus saines que l'on puisse trouver.

UN ATOUT POUR NOTRE COMMUNE

Cette qualité n'est pas anodine : elle représente un véritable patrimoine naturel pour Saint-Léger. À l'heure où de nombreuses régions doivent faire face à des pollutions croissantes, notre commune peut être fière de disposer d'une ressource aussi pure. C'est un atout pour le bien-être de la population, pour l'attractivité de notre territoire et pour l'avenir des générations futures.

UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Conscients de cette richesse, nous mettons tout en œuvre pour préserver ce capital :
Surveillance régulière par des analyses complètes et indépendantes.
Anticipation des nouveaux risques, avec la volonté d'intégrer à l'avenir le suivi de l'acide trifluoroacétique (TFA), une molécule issue de la famille des PFAS, afin de rester à la pointe du contrôle.

Collaboration avec les autorités et les experts pour garantir la pérennité de cette qualité exceptionnelle.

À Saint-Léger, nous pouvons être fiers de notre eau : elle est pure, sûre et exceptionnelle.

La commune s'engage à protéger cette ressource essentielle et à veiller, aujourd'hui comme demain, à ce que chaque habitant continue de bénéficier d'une eau de la plus haute qualité.

LAINE DE VERRE ET CD/DVD :

2 déchets qu'il faudra bientôt trier différemment.



FIN DU PROJET PILOTE « LAINE DE VERRE »

A PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2025

En 2024, IDELUX lançait une filière test de recyclage de laine de verre, en collaboration avec Knauf Résolution, spécialiste du réemploi des isolants. Malheureusement, la qualité des matières récoltées via les recyparcs n'a pas permis de répondre aux exigences techniques de recyclage du partenaire. Il était notamment très difficile de distinguer la laine de verre et la laine de roche, et cela malgré les outils de sensibilisation et la formation des préposés mis en place.

Que faire de la laine de verre ?

À compter du 1er octobre 2025, la laine de verre pourra toujours être déposée au recyparc, mais avec **les encombrants non combustibles**, au même titre que la laine de roche.

>>> Plus d'infos ?

https://www.idelux.be/fr/trier-mes-dechets



FIN DE LA FILIÈRE « CD/DVD »

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2026

Avec l'évolution des supports informatiques et musicaux (disparition des disquettes, généralisation des plate-formes de streaming comme Spotify, Deezer, Netflix…), la filière mise en place depuis 2007 se justifie de moins en moins, d'autant que le prix de revente des CD et DVD destinés au recyclage ne couvre pas les coûts de collecte. C'est pourquoi IDELUX Environnement stoppera cette filière spécifique en janvier prochain.

Que faire de vos vieux CD et DVD ?

S'ils sont en excellent état : pensez au réemploi (don à des proches, revente en brocante ou via les réseaux sociaux) ou déposez-les dans l'espace réemploi au recyparc, si l'association partenaire les accepte.

S'il s'agit de CD ou de DVD gravés, abîmés ou incomplets, jetez séparément :

- les pochettes en carton, livrets de paroles, jaquettes… au papier-carton en porte-à-porte ou au recyparc ;
- les CD-DVD et boîtiers en plastique : jusqu'au 31 décembre 2025, vous pouvez encore les déposer au recyparc en vue de leur recyclage. Avec cette période transitoire, IDELUX Environnement permet aux citoyens de recycler leurs derniers CD-DVD avant l'arrêt complet de la filière. À partir du 1er janvier 2026, les CD/DVD et leurs boîtiers devront être jetés dans les **déchets résiduels** (sac ou duobac).

SEMAINE DE L'ARBRE

À SAINT-LÉGER

Du 24 au 28 novembre, nous célébrons la traditionnelle semaine de l'arbre.

Dans ce cadre, la commune organise une distribution gratuite d'arbres destinée aux citoyens.

Quand ? **Le samedi 29 novembre**,
Heure : de 10h à 12h,
Lieu : Ateliers communaux.


Venez nombreux
pour profiter
de ce moment
convivial et
contribuer à embellir
notre cadre de vie !

PLP SAINT-LÉGER : *rappel important sur son rôle et ses limites*

Le Partenariat Local de Prévention (PLP) de Saint-Léger tient à rappeler aux habitants sa mission principale : **prévenir les vols dans les habitations et signaler les comportements ou véhicules suspects**. Toute autre demande sort du cadre de ses compétences.
Contrairement à ce que certains pourraient penser, l**e PLP n'est pas un service de médiation de quartier ni une extension du service de police**. Il n'intervient donc pas pour :

- **Les conflits de voisinage**
- **Les chiens qui aboient toute la nuit**
- **Les dégâts matériels sur les véhicules**
- **Les incivilités en tout genre sans lien direct avec un vol ou une menace à la sécurité**



En cas de problème relevant d'un autre type de nuisance ou délit,
le bon réflexe reste d'appeler la police au 101.

Le PLP remercie les citoyens pour leur vigilance mais invite chacun à
utiliser le bon canal pour chaque situation.

VOUS AVEZ UN PROJET DE **PLANTATION DE HAIES IMPORTANT POUR CET HIVER ?**



Dans le cadre du Programme **« Yes We Plant »**
L'Environnement en Wallonie, la Wallonie vous offre entre 500 et 8000 plants !

Demandez entre 500 et 8 000 plants gratuits au Service Public de Wallonie !
Remplissez le formulaire de demande dès aujourd'hui !

Vous le trouverez sur le site du SPW :
https://environnement.wallonie.be/
ou en scannant le **QR Code ci-dessous**.

Contact : commande.plants@spw.wallonie.be

Distribution prévue de novembre 2025 à février 2026 – pensez à introduire votre demande avant l'automne pour garantir vos plants !



LA SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE :

restons vigilants

Depuis la fin août, les élèves de notre commune ont retrouvé le chemin de l'école. Chaque matin et chaque après-midi, ils sont nombreux à parcourir ce trajet, à pied, à vélo ou en voiture. Si les abords des établissements scolaires sont généralement sécurisés, le danger peut se cacher ailleurs, tout au long du parcours. Quelques réflexes simples suffisent pourtant à rendre ces trajets beaucoup plus sûrs.

EN VOITURE

Votre enfant a peut-être grandi depuis l'an dernier : vérifiez que son siège-auto est toujours adapté à son poids et à sa taille. Avant chaque départ, prenez le temps de bien l'attacher – même pour un court trajet. Petit rappel utile : un manteau épais sous le harnais ou la ceinture peut réduire leur efficacité. Mieux vaut l'enlever et ajouter une couverture si nécessaire.

À PIED

L'autonomie s'acquiert progressivement, souvent à partir de 8-9 ans.

Pour plus de sécurité :

- privilégiez un itinéraire avec trottoirs et passages protégés ;
- entraînez votre enfant sur le trajet pour repérer ensemble les zones à risque ;
- apprenez-lui à traverser correctement : regarder, se faire voir, attendre que la route soit dégagée, et ne jamais courir.

Un enfant pressé est moins attentif : mieux vaut partir un peu plus tôt que d'accélérer le pas au détriment de la sécurité.

À VÉLO

On recommande généralement d'attendre 10-12 ans avant de laisser un enfant circuler seul à vélo dans le trafic.

Quelques points essentiels :

- vérifier le bon état du vélo (freins, sonnette, catadioptres) ;
- toujours porter un casque et des vêtements visibles ;
- choisir un cartable adapté et bien ajusté pour ne pas déséquilibrer l'enfant.

AUX ABORDS DES ECOLES

Les conducteurs ont un rôle essentiel à jouer pour assurer la sécurité sur le chemin de l'école :

- Respectez le 30km/h aux abords des écoles.
- Ne dépassez pas à hauteur d'un passage pour piétons, c'est interdit et dangereux !
- Si des enfants circulent le long de la chaussée, laissez un espace libre de 1 mètre en passant à leur hauteur.
- Arrêtez-vous à des endroits réglementaires, même si ce n'est que pour deux minutes (pas en double file, ni sur l'arrêt de bus, la piste cyclable, le passage pour piétons ou le trottoir !)
- Une voiture mal garée peut empêcher un enfant qui veut traverser de bien voir et d'être vu.
- Une voiture arrêtée sur le trottoir ou sur la piste cyclable oblige les piétons et les cyclistes à aller sur la chaussée où ils courent plus de danger.
- Quand vous redémarrez, vérifiez bien qu'aucun enfant ne se trouve devant ou derrière votre voiture.



Et surtout, n'oublions pas que les enfants copient nos comportements : **donnons-leur l'exemple !**

EN CONCLUSION

La rentrée n'est qu'un point de départ : la vigilance doit rester quotidienne. Parents, enfants, conducteurs…
Chacun a un rôle à jouer pour que le trajet vers l'école reste un moment sûr et serein.





ATELIERS & STAGE

Tribal Souk

2025-2026

→ **Salle communale de Châtillon, Grand Rue 76**
→ **Animés par Laura VERLINDEN, chanteuse lyrique**

ATELIERS HEBDOMADAIRES (220€)

Du 25 septembre 2025 au 11 juin 2026

• 17h-18h | Comédie musicale (8-12 ans)

Découverte du chant à plusieurs voix, airs d'opéra accessibles et comédie musicale, avec jeux de scène et mouvement.

• 18h-19h | Chants variétés (13-17 ans)

Exploration d'un répertoire moderne et classique, travail vocal, présence scénique et possibilité de solos.

• 19h-20h | Chant collectif adultes (dès 18 ans)

Du 2 octobre 2025 au 11 juin 2026

Chœur intergénérationnel autour de l'art lyrique : harmonie, rythme, danse et expression personnelle.

→ **Salle des fêtes de Saint-Léger**

STAGE « IMPRESSIONNONS-NOUS ! » (150€)

20-24 octobre 2025, 8h30-16h30

Atelier créatif (7-13 ans) autour du dessin, collage, gravure et impression avec matériaux détournés.

Thème : *« Derrière ma fenêtre, il y a… »*

Infos et inscriptions :
Tribal Souk ASBL
+32 (0) 499 60 04 21
www.tribalsouk.org



LE THÉÂTRE

à Saint-Léger

Tu veux faire du théâtre ?

Tu as des craintes de ne pas être à la hauteur ?

Et si la hauteur était juste une illusion d'optique ?

Et si finalement le théâtre pouvait réellement te faire grandir, te faire pousser des ailes et si c'était ce dont tu as besoin pour t'élever, t'amuser, t'éclater, t'épanouir, rire ?

Et si nous nous élevions ensemble ?

Et si c'était juste un besoin de se lancer dans l'aventure théâtrale ?

Et si c'était simple ? Heureux de jouer tout simplement 😀

Et si ... 🌞

TU AS ENTRE 9 ANS 1/2 A 12 ANS (PRIMAIRE)

Tu es dispo le mercredi à partir du 16 septembre de 16h15 à 17h45 ?

L'atelier théâtre se donnera de septembre 2025 jusque fin mai 2026.

TU AS ENTRE 12 ANS A 18 ANS (SECONDAIRE)

Tu es dispo le jeudi à partir du 17 septembre de 17h45 à 19h15 ?

L'atelier théâtre se donnera de septembre 2025 jusque fin mai 2026.

Prix : 220€ pour l'année

→ **Salle communale de Saint-Léger**

Infos et inscriptions :

magnette.sophie@gmail.com

IC SEPTEMBRE 2025

Bibliothèque « À livre ouvert »

HEURES D'OUVERTURE

Mardi : 8h30-12h / 13h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h / 13h-17h
Samedi : 8h30-12h30



LIRE DANS LES PARCS
LA ROULOTTE DE LILI

En juillet et en août, les enfants ont pu profiter d'animations hautes en couleur dans la Roulotte de Lili, sur le site du lac de Conchibois : Mira, Clara, Blanche, Pauline et Antoine ont préparé des séances de lectures d'histoires parsemées de magie et de chants qui ont ravi les yeux et les oreilles d'une cinquantaine d'enfants.







Merci pour votre fidélité et rendez-vous l'été prochain !





ATELIERS D'ÉCRITURE

Grande nouveauté !

A partir du 1er septembre, Christian SCHAUBROECK propose un cycle d'ateliers d'écriture à la bibliothèque.

Laissez-vous guider par Christian : textes courts ou longs, mots drôles ou émouvants, début de roman et jeux d'écriture... Les mots jouent à l'équilibriste sur le fil de votre imagination !

Loin de la grammaire stricte et de l'orthographe scolaire, ce qui est ici privilégié est le plaisir d'écriture. Aucun prérequis nécessaire.

Quand ? 5 lundis de septembre à décembre, de 13h30 à 15h30 : 01/09, 22/09, 13/10, 03/11 et 15/12

Gratuit, sur inscription.

En collaboration avec La Ligue Laïque et les Ateliers Art'Ligue

GRANDE BROCANTE DE LIVRES

Cette année encore, la bibliothèque vous propose de dénicher des pépites parmi des milliers de livres triés et classés avec soin pour vous faciliter la tâche. Romans, bandes dessinées, livres pour enfants, documentaires, ...

Tous à partir de 0,50 €

Rendez-vous le dimanche 21 septembre de 9h à 13h au Complexe sportif de Conchibois



GRAINOTHEQUE

Bientôt à la bibliothèque :

Justine de **l'asbl Graines de Sauvages** propose un nouveau service à la bibliothèque : **une grainothèque !**

Qu'est-ce donc ? Basée sur le troc et la confiance, le principe de la grainothèque est d'apporter des graines et d'en reprendre d'autres en échange. Pour mettre en place la grainothèque Justine et la bibliothèque sont à la recherche d'un meuble, d'une armoire, avec des petits tiroirs ou du moins la possibilité de classer et ranger nos petits sachets. Si vous avez ce genre de meuble qui vous encombre, pensez à nous.

Avez-vous ce genre de meuble ?



Si vous avez des graines en trop, pensez à nous aussi !

HEURE DU CONTE

Les petits amateurs d'histoires et d'aventures sont conviés à la bibliothèque tous les mois pour une immersion fantastique avec Sophie de l'asbl les Zateliers de Résonance comme chef d'orchestre.

Qui ? Les enfants à partir de 4 ans, sur inscription
Où ? A la bibliothèque
Quand ? Mercredi 24 septembre à 15h
Samedi 25 octobre à 10h30
Mercredi 19 novembre à 15h
Samedi 13 décembre à 10h30



AÏKIDO – *Saison 2025-2026*

Les entraînements ont repris fin août à la petite salle du complexe sportif. Il est toujours possible de rejoindre le groupe, avec deux cours d'essai offerts pour les nouveaux pratiquants.

ÉVÉNEMENTS A VENIR :

- Stage avec un expert 7e Dan : samedi 18 octobre
- Formation ouverte à tous : samedi 15 novembre

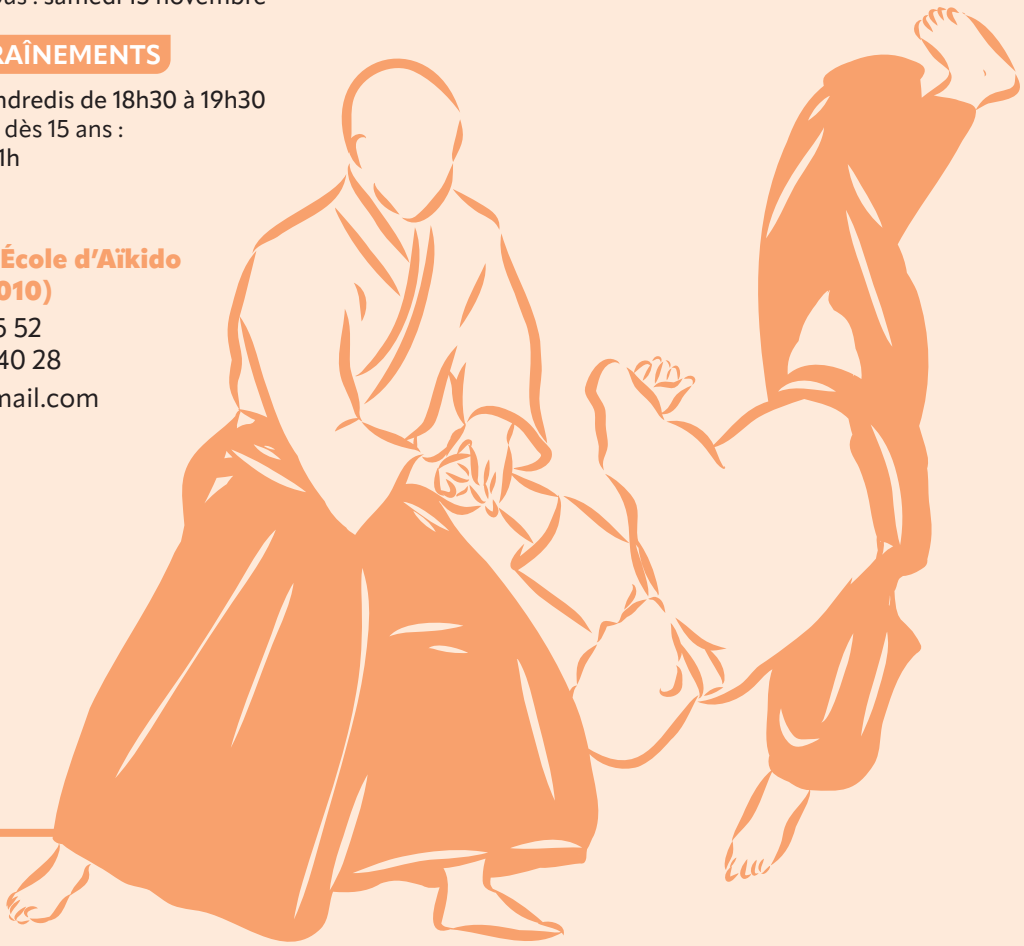
HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

- Enfants dès 10 ans : vendredis de 18h30 à 19h30
- Adolescents et adultes dès 15 ans : vendredis de 19h45 à 21h

INFOS

Aïkido Tenshinkan – École d'Aïkido et de Iaido (depuis 2010)

France : +33 6 79 49 25 52
Belgique : +32 470 57 40 28
aikido.tenshinkan@gmail.com





GRAINES DE SAUVAGES ASBL

L'ASBL

Graines de Sauvages est une asbl située en Gaume et qui a pour but de faciliter la connexion profonde à la Nature, de favoriser le développement de l'être et de régénérer une culture connectée. Il s'agit de se reconnecter à soi, à la Nature et aux autres.

Par des stages, des ateliers d'immersion en forêt et des formations à distance et en présentiel, les activités de Graines de Sauvages visent à découvrir, explorer, se poser des questions, se retrouver et se lier aux autres, à créer avec la Nature, à s'y connecter profondément et à la connaitre avec la tête et le cœur. Les activités de l'asbl s'adressent principalement aux enfants, parents et familles et visent ainsi également à soutenir les parents et resserrer les liens familiaux.

QUI SE CACHE DERRIÈRE GRAINES DE SAUVAGES ?

Justine COLLET – Facilitatrice Connexion & Nature

« J'ai grandi proche de la nature, et depuis toujours, elle m'attire et m'inspire. Enfant déjà, je passais des heures à l'observer, à m'émerveiller. Très vite, l'art et la créativité sont devenus pour moi des moyens naturels de m'exprimer. Aujourd'hui encore, ces deux univers — la nature et la création — font partie de qui je suis, et guident ce que je fais. »

Anciennement kinésithérapeute et psychomotricienne, j'ai exercé pendant neuf ans dans l'enseignement spécialisé et au sein d'institutions accompagnant des enfants en situation de handicap. Puis, portée par un élan créatif grandissant, j'ai décidé de quitter le monde du paramédical pour me consacrer pleinement à mon métier d'illustratrice.

Animée par l'amour de la nature, de l'art, des enfants et de l'humain, j'ai ensuite fondé « Graines de Sauvages ». Par cette association, je souhaite transmettre de l'émerveillement, proposer une autre manière d'être, de vivre et d'apprendre, raviver la fibre créatrice en chacun·e, et nourrir la relation à soi et à l'autre ainsi que cette relation profonde à la Nature qui donne envie de la protéger.



Tisanière, aromathérapeute, cueilleuse, hypnothérapeute et professeure de yoga, je partage toutes mes passions à travers des ateliers immersifs, toujours en lien étroit avec le vivant. Maman à temps plein de deux garçons, j'ai à cœur de guider les parents sur le chemin de la reconnexion à une parentalité connectée au Vivant, ainsi que d'accompagner petits et grands à vivre leur légende personnelle et à se reconnecter profondément à la Nature. Enfin, formée à l'éducation auto-dirigée, à la facilitation de cercles de mamans « Mother Nature », à la guidance parentale et engagée dans une formation continue autour de la « Connexion Profonde à la Nature et du Mentorat Culturel » (inspirée du travail de Jon Young), je m'investis pleinement dans la régénération d'une culture vivante et communautaire.

LEURS ACTIVITÉS

Tout au long de l'année, **des stages, ateliers et formations sont proposés à destination des enfants, familles et parents.**

Au programme des activités en présentiel :

Routines de connexion – éveil des sens – jeux sensoriels et jeux libres – cueillette sauvage – cuisine sur le feu – chants & contes – bricolages nature – pistage & observation de la vie sauvage – vannerie & poterie sauvage – cabanes – connaissances naturalistes...

Enfants :

Stages d'immersion en forêt pour les enfants de **6 à 12 ans** durant les vacances scolaires.

Familles :

- **« Familles de Sauvages »** : Un samedi/mois en famille en forêt.
- Cycle **« Les Aventuriers du Vivant »** : Un cycle de 9 rencontres de familles en forêt, les mercredis après-midi.
- **Balades et Ateliers des Saisons** : des balades et des ateliers, à chaque saison, pour se reconnecter au rythme des saisons et aux fêtes païennes qui les célèbrent, en famille, les samedis.

Parents :

- Cercles de mamans **« Mère Nature »** : cercles de mamans et de soutien à la maternité, en ligne et en présentiel.
- **« Attrapeur·euse d'Histoires »** : Pratiques à distance pour apprendre à poser un cadre bienveillant, à développer l'écoute profonde, à mentorer avec curiosité et à recueillir et raconter les histoires.

Autres :

Demandes privées et partenariats : Graines de Sauvages travaille également avec des privés pour des demandes d'accompagnement de groupes d'enfants par exemple et s'associe avec d'autres associations pour co-animer des stages, organiser des balades nature, encadrer des groupes scolaires...

ATELIERS DÉMARRANT EN SEPTEMBRE

Ces 2 ateliers, nécessitant une inscription pour le cycle, démarrent en septembre.

Les inscriptions sont ouvertes :

- **« Aventuriers du Vivant »** : un cycle de 9 rencontres de familles en forêt, les mercredis après- midis.
- **« Attrapeur.euse d'Histoires »** : Pratiques à distance pour apprendre à poser un cadre bienveillant, à développer l'écoute profonde, à mentorer avec curiosité et à recueillir et raconter les histoires.

Mail : grainesdesauvages@hotmail.com
Réseaux sociaux :
Site : www.grainesdesauvages.com
Instagram : www.instagram.com/grainesdesauvages/
Facebook : www.facebook.com/grainesdesauvagesasbl
YouTube : www.youtube.com/@grainesdesauvages/podcasts



INAUGURATION DES NOUVEAUX PANNEAUX

du parcours du miel.

Petit historique de ce « Parcours du miel ».

En 2006, la commune de Saint-Léger s'inscrit dans le Plan MAYA de la Région Wallonne, lequel vise à sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs.

En 2012, lancement du projet « Parcours du miel » et inscription au concours « Tourisme et Innovation » proposé par la Province de Luxembourg. Le projet est retenu dans les lauréats et la commune est primée.

Ce Parcours est officiellement inauguré le 16 septembre 2012 lors de la « Fête du miel ». En 2017, le Syndicat d'Initiative crée une série de nouvelles promenades balisées et y intègre le « Parcours du miel », afin qu'il soit officiellement reconnu par le Commissariat Général du Tourisme, condition indispensable au placement d'un balisage permanent.

C'était une expérience à la fois instructive et ludique.

Malheureusement, le temps et, probablement aussi, l'un ou l'autre malveillant ont fait leur œuvre. Depuis déjà plusieurs années, Guy, spécialiste en maintenance, réparait comme il pouvait tous les éléments qui se détachaient les uns après les autres.

La décision a donc été prise de les remplacer.

Dans un premier temps, une tentative a été faite de les refaire à l'identique et les plans ont été récupérés auprès du CARI qui avait participé à la création des treize panneaux.

Pour les non-initiés, le CARI est une association regroupant des professionnels au service d'une apiculture de qualité et à la réalisation de projets dédiés à l'apiculture, aux pollinisateurs et à leur environnement.

Finalement, le concept des panneaux a été modifié pour des raisons de coût et de maintenance : plus de module et une limitation du nombre de panneaux à cinq. Les prix qui avaient été remis s'avéraient hors budget.

Au sein de l'équipe, Anne-Sophie et Jacques ont été les premiers à travailler sur le projet avant de passer le relais à Anne, qui a restructuré les textes pour limiter les panneaux à cinq et a coordonné avec la Maison du Tourisme de Gaume, les fournisseurs, la Commune et le CGT. Leur dévouement et leur disponibilité méritent d'être chaleureusement remerciés.

Pour juger de la pertinence des informations, le Syndicat d'Initiative s'est adressé à monsieur Jean-Luc RENNESON, entomologiste, collaborateur scientifique bénévole à la faculté des sciences agronomiques de Gembloux et à l'institut Royal des sciences Naturelles de Belgique.

La Maison du Tourisme de Gaume a chapeauté le projet en apportant toute son aide et son expérience en matière légale, touristique et graphique. Louise CHARLIER a réalisé la mise en page et le graphisme de ces nouveaux panneaux en respectant le canevas de la marque Gaume, qui vise à l'uniformisation de la signalisation touristique de la région.

Madame Els COPPEJANS a gentiment accepté d'aider pour la traduction en néerlandais.

Au nom du Syndicat d'Initiative, des



À gauche Louise CHARLIER (de la MTG, pour la mise en page du projet et le graphisme) et à droite Anne NOTHELIER (Vice-Présidente et chargée du projet)

remerciements chaleureux sont adressés à toutes et à tous.

Pour le remplacement des anciens panneaux par les nouveaux sur le terrain, l'aide de l'administration communale a été précieuse. Merci donc au collège communal, à monsieur Stéphane AGOSTINI, Échevin des travaux, à Julien BRANCALEONI, Chef des travaux et aux ouvriers communaux.

Des remerciements sont également adressés au Conseil communal actuel ainsi qu'à l'ancien Conseil qui avait accordé un subside.

Aujourd'hui, un ensemble de cinq panneaux est en place : au départ de la balade près du complexe sportif de Conchibois, un double face au rucher-école à Wachet, sur la piste cyclable à Châtillon à hauteur du sentier vers la rue Neuve, et au P'tit Loucet.

Le panneau du P'tit Loucet, devenu illisible avec le temps, a également été remplacé.



De gauche à droite : Louise CHARLIER (Maison du Tourisme de Gaume), Guy FRANÇOIS, Pascale BOUVY (Secrétaire), Michel MARCHAL, Muriel LEFEVRE (Présidente), Jacques PETIT, Anne NOTHELIER (Vice-présidente), Éric THOMAS, Hugues GEORGES, Alain DELCOUR (Trésorier), Vinciane GIGI (Bourgmestre, avec le tourisme dans ses adribuZons), Anne-Sophie ROSMAN (Absente sur la photo).

PLAINE ÉTÉ *2025*

Comme depuis plusieurs années déjà, l'Administration Communale de Saint-Léger a organisé une plaine d'été destinée en priorité aux enfants résidant sur le territoire de notre commune et aux enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de la commune.

Durant 4 semaines, du lundi 14 juillet au vendredi 8 août inclus, la plaine a rassemblé dans la bonne humeur de nombreux enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Cette année encore, trois semaines de plaine étaient consacrées aux plus petits de « 2,5 à 4 ans » et organisées dans les locaux de l'école communale de Meix-le-Tige. Deux semaines de plaine pour les « 5-12 ans » ont été organisées dans les locaux de l'école communale de Saint-Léger, et enfin, une semaine pour les « 4-12 ans » s'est déroulée également à Châtillon, à la salle des fêtes et dans le local de l'accueil extrascolaire.

Au cours de ces semaines bien animées, différents thèmes ont été abordés.

Pour la plaine des grands, **« Des années 70 à aujourd'hui » - « Les fêtes » et « Le cinéma ».**

Pour les plus petits, **« Les super-héros » - « Les saisons » et « La musique ».**

C'est encadrés par une belle équipe d'animatrices et d'animateurs, Clémentine, Joachim, Logan, Justine, Lilou, Chloé, Erine, Mazarine, Esteban, Clara, Kyara, Thierry, Victorine, Xavier, Ulrike, Kiara, Léa, Cécile, Emma, Tania et Emma et sous la direction de trois coordinateurs, Auxane, Solène et Claude, tous motivés et dynamiques que les enfants ont pu participer à des animations diverses : petits et grands jeux, balades, activités culinaires et bricolages de tous genres en rapport avec le thème abordé.

C'est ainsi que nous avons compté 205 inscriptions dont 133 pour les plaines des « grands » et 72 pour les plaines réservées aux « petits » !

Les première et troisième semaines de la plaine des petits furent marquées par le retour de Pauline de la Bibliothèque avec une animation « Lecture ».
Le vendredi 25 juillet, nos petites têtes blondes ont pu s'éclater dans un château gonflable.
La matinée du jeudi 31 juillet, ils ont participé à une animation musicale. La plaine des petits s'est clôturée le vendredi 1er août.

La première semaine de la plaine des grands, les 7,5 ans et plus sont allés en excursion au Musée d'art contemporain de Redu, pour vivre l'opération Viens « t'art'muser » proposée aux plaines de vacances par la Province de Luxembourg en partenariat avec Mudia.

Durant cette journée, les enfants ont pu participer à trois animations ;

1. Les héros de la bande dessinée en vitrail (visite guidée expo sur 3 sites + atelier créatif).
2. Visite animée Mudia : découverte de l'histoire de l'art.
3. Balade animée sur le parcours mini-Redu et parcours poétique.

Le groupe des plus petits de la plaine des grands a pu, quant à lui, participer à une animation « jeux » proposée par Pauline, Jérémie et Nicolas de la Bibliothèque- ludothèque de Saint-Léger.

Le vendredi 1er août, les enfants de la plaine des grands ont pu s'en donner à cœur joie dans un château gonflable.

Le mardi 5 août, les 4-12 ans ont pu se rendre au cinéma Patria de Virton pour découvrir l'envers du décor et regarder un film.





Merci

Un tout grand merci à nos animateurs, animatrices, coordinateurs et coordinatrice passionnés pour avoir captivé et ravi tous nos enfants.

Merci à la Bibliothèque-ludothèque de Saint-Léger, à Pauline et Jérémie, pour leurs chouettes animations.

Merci également aux techniciennes de surface, Cindy, Dusty, Isabelle et Laëtitia pour leur efficacité.








Plaine des grands
21-25 juillet 2025


Plaine des grands
28 juillet-1er août 2025


Plaine des grands
4-8 août 2025




Plaine des petits
28 juillet - 1er août 2025


Plaine des petits
21-25 juillet 2025


Plaine des petits
14-18 juillet 2025

SUMMER





Les activités extrascolaires

Vous recherchez une activité pour votre enfant ? Voici ce qui est proposé sur la commune de Saint-Léger

	Bibliothèque-Ludothèque	Théâtre	Scouts	Club nature	Ateliers de Giulia	Fantaisies créatives	Diapasons Meix-le-Tige	Sociétés musicales de Saint-Léger	Chant	Yoga	Psychomotricité	Badminton	Tennis de table	Basket	Aïkido	Je cours pour ma forme	Foot
2^5 ans	■																
3 ans	■										■						
4 ans	■										■			■			
5 ans	■										■			■			■
6 ans	■		■	■	■					■		■		■			■
7 ans	■		■	■	■	■	■	■		■		■	■	■			■
8 ans	■		■	■	■	■	■	■	■	■		■	■	■			■
9 ans	■		■	■	■	■	■	■	■	■		■	■	■			■
10 ans	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		■	■	■	■		■
11 ans	■	■	■	■	■	■	■	■	■			■	■	■			■
12 ans	■	■	■	■	■	■	■	■	■			■	■		■	■	■
et + ...	■	■	■	■	■	■	■	■	■			■	■	■	■	■	■

Sans oublier, la nouvelle édition de la brochure **« Le temps libre à Saint-Léger pour les enfants de 2,5 à 12 ans »** distribuée mi-août dans votre boîte aux lettres.

Pour les distraits, des exemplaires sont disponibles au guichet de l'administration communale.



Plus d'informations sur le site internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger **www.sites.google.com/site/atlsaintleger** ou auprès de votre coordination ATL

ATL
ACCUEIL TEMPS LIBRE
SAINT-LÉGER

Coordination Accueil Temps Libre Saint-Léger

auxane.jacob@promemploi.be
063/58 99 26 — 0496/53 82 88
www.sites.google.com/site/atlsaintleger
Accueil Temps Libre — Saint-Léger

LES STAGES DURANT LE CONGÉ *d'automne*

Voici les stages proposés sur la commune de Saint-Léger durant le prochain congé d'automne. D'autres stages pourraient s'ajouter ! Retrouvez les informations mises à jour régulièrement, sur le site de l'Accueil temps Libre Saint-Léger www.sites.google.com/site/atlsaintleger ou la Page Facebook Accueil Temps Libre – Saint-Léger

âge des enfants	du 20 au 24 octobre			du 27 au 31 octobre	
2,5 ans					Stage **musique**
3 ans					
4 ans					
5 ans			21-24 octobre Animasens COMPLET	Stage **artistique**	
6 ans		Stage **nature** en forêt			
7 ans	Stage artistique				
8 ans					
9 ans					
10 ans					
11 ans					
12 ans					
et + ...					





Graines de Sauvages Asbl

STAGE EN FORÊT

6-12 ans

Immersion en forêt

Routines de connexion - éveil des sens
- jeux sensoriels et jeux libres - cueillette sauvage - cuisine sur le feu - chants & contes - bricolages nature - pistage & observation de la vie sauvage - vannerie & poterie sauvage - cabanes - connaissances naturalistes

Forêt de Saint-Léger, voie de Chantemelle

DE 9H À 16H30*

Dates : 20/10 au 24/10

150€*

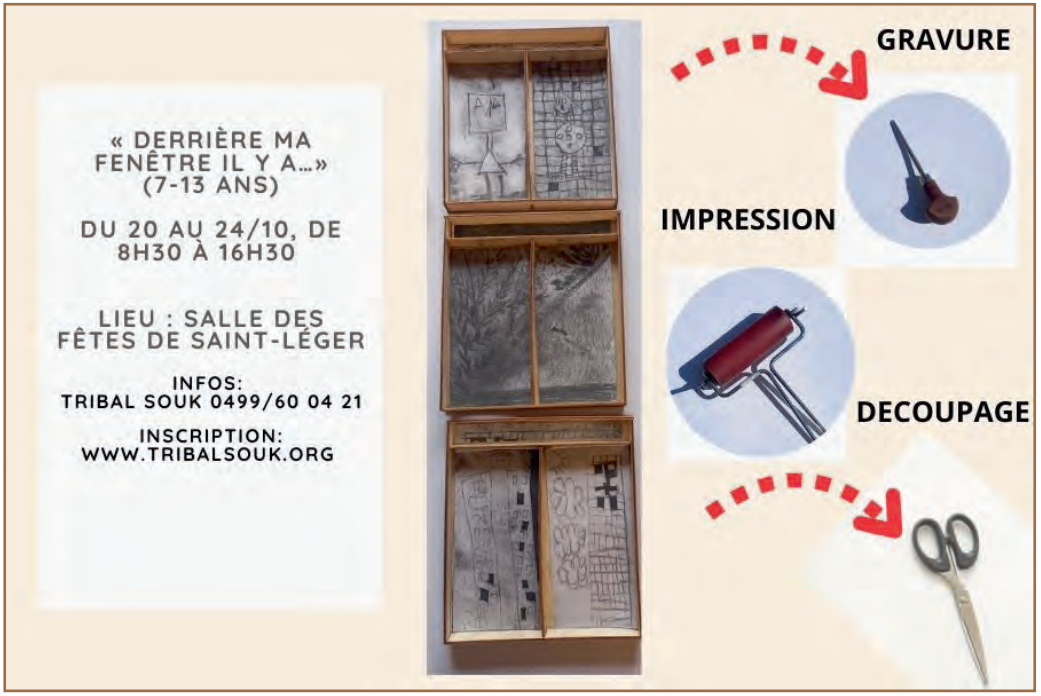


*Les attestations mutuelle et fiscale permettent des remboursements

Infos et inscriptions : grainesdesauvages@hotmail.com
www.grainesdesauvages.com

/grainesdesauvages


AnimaSens
au Chemin du Paradis
21 et 24 octobre 2025
Complet!
Pour les 5 ... de 9h à 16h*
... sens en éveil pour faire ses tartines: pain, beurre, confiture... On fait tout de A à Z
Ecrémage du lait
Contes à écouter
Chansons
Fabrication du pain
Fabrication du beurre
(Presque) Comme au temps jadis
Balades
On tartine
Créer et bricoler
Confitures
A prévoir :
- Piquenique, collation et gourde
- Bottes ou chaussures de marche pour l'extérieur et baskets pour l'intérieur.
- Manteau imperméable et chaud
* Possibilité de garderie à 8h30 et jusque 16h30
Adresse :
78, Rue de Virton, 6747 Saint-Léger
Au fond du parking à gauche, après le magasin Hévéa
Inscriptions : Anne-Sophie ROSMAN
0494/78.73.90 ou
just.lou44@gmail.com


« DERRIÈRE MA FENÊTRE IL Y A...»
(7-13 ANS)
DU 20 AU 24/10, DE 8H30 À 16H30
LIEU : SALLE DES FÊTES DE SAINT-LÉGER
INFOS:
TRIBAL SOUK 0499/60 04 21
INSCRIPTION:
WWW.TRIBALSOUK.ORG
GRAVURE
IMPRESSION
DECOUPAGE

ART' L'atelier ligue
Centre d'Expression et de Créativité

SAINT-LÉGER





ENFANTS **5-12 ans**

STAGE AUTOMNE
Du 27 au 31 octobre 2025

Nuances d'automne

Un stage multi-techniques pour découvrir l'aquarelle, le fusain, la gravure, le cyanotype, entre autre, au plus proche de la nature (Tissage végétal, créations éphémères,...).

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS
WWW.ATELIERSARTLIGUE.BE
OU
063/21.80.81
CONTACT@ATELIERSARTLIGUE.BE

Complexe sportif Saint-Léger, rue du stade, 1
6747 Saint-Léger
9hOO - 16hOO
Garderie gratuite sur simple demande

la ligue laïque asbl

Editeur responsable : Mme Michelle BAUDOUX Rue de Sesselich, 123- 6700 Arlon

CONSEIL COMMUNAL *des enfants*

Journée sportive du dimanche 29 juin au complexe sportif de St Léger.

Après avoir fabriqué et vendu des gâteaux au profit de la SPA d'Arlon, nos petits conseillers se sont mis à table pour préparer le second projet qu'ils avaient choisi pour cette année : l'organisation d'une journée sportive ouverte à tous les enfants de la commune âgés de 6 à 12 ans (de la 1ère primaire à la 6e).

L'idée était de présenter 6 sports qu'on ne pratique pas énormément dans notre commune afin de les faire découvrir.

Sous la houlette d'Auxane notre responsable, nous avons décidé de choisir la date du dimanche 29 juin en fonction de la disponibilité du complexe.

Un toutes-boîtes a été envoyé pour annoncer l'événement et pour permettre aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) à cette journée entièrement gratuite.

La journée a été partagée en 2 périodes :

1) Le matin, de 9h30 à 12h30 les petits de P1 à P3

3 activités étaient proposées, la participation se faisant en alternance avec une période d'une heure dans chaque groupe.

- Dans la petite salle du complexe, Virginie et ses danseurs nous proposaient une activité **zumba**. Qu'est-ce que ça bouge… !
- Dans la grande salle, le club de handball d'Arlon proposait une initiation à ce sport.
- Sur le terrain B du foot de Saint-Léger, les archers arlonais (tir à l'arc) proposaient aux différents groupes de viser la cible avec leur arc et leurs flèches. Un goût de western dans le rôle des Indiens.

Le temps d'avaler un petit morceau et de se désaltérer par cette journée très ensoleillée et c'est le groupe des plus grands, un peu moins nombreux, qui a pris le relais pour 3 nouvelles activités différentes.

2) L'après-midi, de 13h30 à 16h30, les grands de P4 à P6.

Même organisation que le matin, avec 3 groupes qui tournent dans les 3 activités par périodes d'une heure.

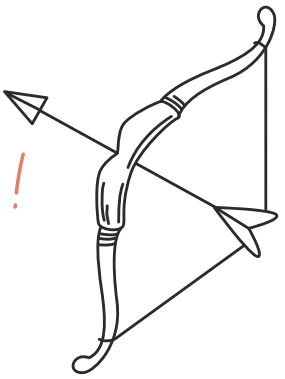
- Sur le terrain B du foot de Saint-Léger, M. José GOMES (président du club des Redsappers de Dudelange) et son épouse, ont pratiqué le **base-ball** avec les enfants.
- Dans la grande salle, sous la direction de M. Pierre CYLNY, nos sportifs en herbe se sont initiés à **l'Indiaka**, un sport qui est régulièrement pratiqué dans notre salle en semaine.
- Près du tennis, nos deux Échevins Marc et Eric, ont proposé aux enfants de se tester au **jeu de quilles** à l'ancienne. Le record par Yanis qui en toute fin de journée a réussi à renverser 7 quilles d'une boule… ce qui a valu une glace en récompense à son groupe… Quand les grands parient…

La journée s'est terminée vers 16h45 avec un plongeon dans le lac (très apprécié par cette journée très chaude) pour certains qui avaient été rejoints par leurs parents.

Un grand merci aux diverses personnes qui ont donné de leur temps pour initier une quarantaine d'enfants à différents sports moins connus dans la commune ainsi qu'à nos petits conseillers qui ont apporté leur aide tout en participant aux différentes activités.

Le dernier projet du CCE pour cette année est une visite dans un home à Athus pour partager quelques activités et discussions avec des personnes âgées.

Que de belles initiatives !



QUAND LA PASSION DU CHANT TRAVERSE LES GÉNÉRATIONS

Le diocèse de Namur a remis à **Monsieur Pascal BOSSICART** la **croix de Saint-Aubain**, en reconnaissance de sa présence fidèle depuis **50 ans** au sein de la chorale de l'église de Saint-Léger.

À travers son engagement, il incarne la passion et la persévérance qui font vivre la musique liturgique dans notre commune.

Un grand **merci à lui**, ainsi qu'à l'ensemble des choristes qui, par leur talent et leur dévouement, continuent d'animer les cérémonies dans nos **trois églises.**

NOS JOIES, NOS PEINES...



ILS SE SONT DIT *oui*

Mariage d'Arnaud BRANCART & Pauline VERBEKE, de Saint-Léger, le 05/07/2025

Mariage de Romaric LEBLICQ & Mélissa LEMOINE, de Saint-Léger, le 12/07/2025

Mariage de Martin FELLER & Marine FROMONT, de Meix-le-Tige, le 19/07/2025

Mariage d'Alexandre LONDOT & Nadia WEYLAND, de Saint-Léger, le 09/08/2025

Mariage de Daniel MOREIRA PIMENTA & Aurélie KLEPPER, de Saint-Léger, le 09/08/2025

Mariage de Michaël GÉRARD & Laurence PECHON, de Saint-Léger, le 16/08/2025

Mariage de Logan DIDIER & Hélène BAYS, de Saint-Léger, le 23/08/2025



VOS PETITS *trésors*

Naissance de Kairi LESSIRE, Née le 28/04/2025 à Luxembourg
Fille de Noé LESSIRE & Cindy KLEIN de Saint-Léger

Naissance de Christian et Murilo CORRÊA BACK, Nés le 11/06/2025 à Arlon
Fils de Giancarlo BACK & Vanessa CORRÊA DE ALMEIDA BACK de Saint-Léger

Naissance de Giulia HEINE VANCOPPENOLLE, Née le 13/06/2025 à Arlon
Fille de Thomas HEINE & Sidgy VANCOPPENOLLE de Châtillon

Naissance de Gaspard LEBRUN, Né le 16/07/2025 à Luxembourg
Fils de Mathieu LEBRUN & Maureen FORGET de Saint-Léger

Naissance d'Ambre LEROY, Née le 20/08/2025 à Arlon
Fille de Cédric LEROY & Séverine SIDON de Meix-le-Tige

Naissance de Madeleine LASSERRE, Née le 26/08/2025 à Arlon
Fille de Mathieu LASSERRE & Margaux TOUSSAINT de Châtillon

Naissance de Raphaël BRÉBART, Né le 29/08/2025 à Luxembourg
Fils de Nathan BRÉBART & Laura LEBEAU de Meix-le-Tige



ILS NOUS *ont quittés*

Madame **Christiane PREAT,** de Saint-Léger, le 06/07/2025

Madame **Yvonne LACAVE,** de Saint-Léger, le 10/07/2025

Monsieur **Guillaume LECLERC,** de Saint-Léger, le 15/07/2025

Monsieur **Pierre JEUNIAUX,** de Saint-Léger, le 21/07/2025

Madame **Victoire SIMON,** de Villers-devant-Orval, le 21/07/2025

Madame **Isabelle DEPIENNE,** de Saint-Léger, le 16/08/2025

Monsieur **René LOTT,** de Saint-Léger, le 20/08/2025

Madame **Bernadette RASKIN,** de Musson, le 25/08/2025

SEPTEMBRE **NOVEMBRE**
OCTOBRE DÉCEMBRE

L'AGENDA

Septembre 2025

21/09/2025
APÉRO FONTAINE
Rue du Pachy à Châtillon
De 11h à 15h

25/09/2025
CONFÉRENCE « LA CULTURE DES CHRYSANTHÈMES » PRÉSENTÉE PAR FRANCIS SCHOLTES
Salle communale de Châtillon
À 20h
Infos : Cercle Horticole
+32 (0) 63 22 26 35

28/09/2025
REPAIR CAFÉ
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Octobre 2025

05/10/2025
REPAS ESPAGNOL
Cercle Saint-Louis à Saint-Léger
Dès 12h
Infos : Lydia GODFROID
+32 (0) 479 38 49 24
Clément BRESSART
+32 (0) 495 69 66 59

10, 11 et 12/10/2025
SOUPER MOULES/FRITES
Buvette Foot Meix-Le-Tige
Infos et inscriptions : ES
Meix-le-Tige : cdjesmlt@hotmail.com
+32 (0) 493 18 72 49
+32 (0) 490 21 62 83
+32 (0) 496 39 72 87

13/10/2025
COLLECTE DE SANG
Cercle Saint-Louis à Saint-Léger
De 15h30 à 19h30

26/10/2025
REPAIR CAFÉ
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Novembre 2025

08 et 09/11/2025
BOURSE AUX JOUETS
Salle des fêtes de Saint-Léger
Infos : Lige des Familles
+32 (0) 63 23 94 73

23/11/2025
FÊTE DES MUSICIENS
Cercle Saint-Louis à Saint-Léger
18h : messe musicale avec la participation des Sociétés Musicales de Saint-Léger
20h : repas de la fête des musiciens
Infos : Lydia GODFROID
+32 (0) 479 38 49 24
Clément BRESSART
+32 (0) 495 69 66 59

29/11/2025
SEMAINE DE L'ARBRE : DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS
Aux ateliers communaux à Saint-Léger
De 10h à 12h

30/11/2025
REPAIR CAFÉ
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Décembre 2025

06/12/2025
CHOUCROUTE A EMPORTER EN COLLECT AND GO
Cercle Saint-Louis à Saint-Léger
Infos : Fanfare communale

13/12/2025
MAIS OU CRÈCHE SAINT-LEGER
Parcours dans les rues de Saint-Léger

21/12/2025
REPAIR CAFÉ
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Vous souhaitez annoncer votre événement dans l'agenda ?

Contactez-nous :
gwenaelle.poncelet@saint-leger.be

Votre événement sera publié, sous réserve du dépôt d'un dossier sécurité, conformément à la décision du Collège communal du 16/12/2024.
Introduisez votre dossier sécurité en ligne : https ://gouverneur-luxembourg.be/declarer-un-evenement

POUR PLUS D'EVENEMENTS SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK
Que faire sur la commune de Saint-Léger

Vous souhaitez davantage de visibilité pour votre événement ?
N'hésitez pas à envoyer vos infos à la Maison du Tourisme de Gaume (diffusion web et newsletter) :
info@visitgaume.be
+32 (0) 63 39 31 00

Saint-Léger
EN GAUME

www.saint-leger.be